

Décembre 2019 | Vol. 17 N° 11

LE Jacobin



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

Joyeuses Fêtes

à tous les Jacobines et Jacobins !

Rappel

Ordures ménagères

Veillez noter qu'à partir de janvier 2020, la collecte des ordures ménagères s'effectuera le vendredi.

Rappel

Collecte des encombrants

La collecte des objets encombrants se déroulera le mercredi 4 décembre. Veuillez placer vos objets en bordure de chemin la veille.





Mairie

16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671
Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org | www.st-jacques.org

Horaire*

Lundi de 8 h à 16 h,
mardi et mercredi de 8 h à 16 h 30,
jeudi de 8 h à 18 h,
vendredi de 8 h à 12 h.
* Fermée de 12 h à 13 h.

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris
d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Téléphone : 1 800 567-9372
Pendant les heures de bureau, en cas de
panne d'électricité seulement.
Téléphone : 450 839-7697

Conseil municipal

Prochaines séances
Lundi 2 décembre
Lundi 13 janvier

Toute demande au conseil doit être
transmise à la direction générale au moins
deux semaines à l'avance pour être
inscrite à l'ordre du jour.



Horaire*

Lundi et mardi de 13 h à 18 h,
jeudi de 13 h à 20 h,
samedi de 9 h à 12 h.

* Fermée les mercredi, vendredi et dimanche.

Le conseil municipal	
· À venir dans la Municipalité	3
· Période des Fêtes	4
Service de l'urbanisme	
· Chronique environnement	5
Service de sécurité incendie	
· Capsule de prévention	6
Bibliothèque Marcel-Dugas	
· Activités, inscriptions et nouveautés	7
Culture	
· Spectacle Noël Country	8
Loisir	
· Spinning, trampoline et Yoga	9
· Activités au gymnase	10
· Atelier de dessin et Cheerleading	11
· Cours de mise en forme	12
· Camp de jour et sorties Semaine de relâche	13
· Skiez à planche, patinage et bain libre	14
· Offre d'emploi	15
Des nouvelles de vos organismes	
· CAB Montcalm et Scout Saint-Jacques	16
· Chevaliers de Colomb et FADOQ	17
· SHENA et Guignolée	18
· Caisse Desjardins en Nouvelle-Acadie	19
· Comptoir vestimentaire et SOL	20
Information	
· Calendrier des collectes 2020	21
· Panneaux de rue	22
· Travaux publics	23
VERSO : Activités de décembre	

Congé des Fêtes

Les bureaux municipaux et la bibliothèque
seront fermés du 22 décembre au 4 janvier
inclusivement.

*Meilleurs vœux pour un Noël plein de
bonheur et une nouvelle année remplie de joie!*

Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Impression	BBM-Imprimerie Lanctôt
Papier	Rolland Enviro 100% recyclé
Distribution	Postes Canada
Parution	Le Jacobin est publié 11 fois l'an.
Tirage	2000 exemplaires.
ISSN :	1708-2994
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Dépôt légal	Bibliothèque et Archives Canada

Avis public

Tenue de registre pour un secteur (Laurin – Mésanges)

Le 16 décembre 2019 aura lieu une tenue de registre à la Mairie concernant le règlement numéro 015-2019. Ce règlement porte sur le projet de remplissage des fossés sur une partie des rues Laurin et des Mésanges. Le projet est estimé à un montant total de 311 209\$ (incluant les coûts d'ingénierie et les imprévus). Le coût de ce règlement sera réparti au secteur des rues Laurin et des Mésanges sur une période de 15 ans; avec possibilité de paiement au comptant à tous les 5 ans pour les propriétaires.

Registre du 16 décembre 2019 | Règlement numéro 015-2019 : Pour que le règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire, le nombre de demandes requises est de 18.

Qu'est-ce qu'une tenue de registre :

C'est une journée où la Municipalité demande aux gens du secteur de se prononcer sur un projet. Une estimation des coûts est présentée avec un projet de règlement.

Qu'est-ce qu'un avis public :

C'est un message adressé aux gens concernés pour les informer que la Municipalité désire obtenir leur opinion sur un projet. **Dans l'avis public, il est mentionné :**

- L'endroit et le moment précis (heures d'ouverture) de la tenue de registre.
- Le nombre de demandes requises pour que le règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire.
 - Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
 - Advenant que le nombre de signatures soit obtenu à la fin de la tenue de registre, le conseil municipal aura deux choix, soit :
 - Annuler le projet OU procéder à un référendum sur le projet.

Qui peut signer le registre :

Les personnes habiles à voter du secteur concerné qui souhaitent signifier leur désaccord avec le projet. Pour être admissible à signer le registre, les gens doivent être inscrits sur la liste référendaire du secteur concerné et présenter une carte d'identité avant de pouvoir remplir le registre.

Une tenue de registre se déroule toujours de 9 h à 19 h sans interruption, le résultat est donné le soir même à 19 h 01 sur les lieux, aux personnes présentes.

En espérant que les informations sur la tenue de registre pourront vous aider à bien comprendre la procédure.

Prochaines séances du conseil municipal

- 👉 Le lundi 2 décembre 2019 à 19 h | Assemblée ordinaire.
- 👉 Le mercredi 11 décembre 2019 à 19 h | Adoption du budget 2020.

Pour toutes informations concernant les procès-verbaux, le conseil vous invite à consulter le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <http://www.st-jacques.org/municipalite/greffe/>

Le conseil vous invite

Le samedi 14 décembre à sa soirée country à la salle Julie-Pothier à 19 h. (Les places sont limitées, procurez-vous vos billets dès maintenant à la Mairie. Tous les détails en page 8.)

Le mercredi 1^{er} janvier au Vin d'honneur à la salle du conseil (Mairie) dès 11 h, un verre de champagne vous sera offert par le conseil.

Congé de la période des Fêtes

Notez que les bureaux municipaux ainsi que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas seront fermés à l'occasion du congé des Fêtes du dimanche 22 décembre au samedi 4 janvier inclusivement. Nous serons de retour le lundi 6 janvier 2020.

*Joyeuses Fêtes à tous les Jacobines
et les Jacobins!*

Chères Jacobines et Jacobins,

La saison des Fêtes est à nos portes, c'est le moment idéal pour partager du temps de qualité avec vos proches. Je veux aussi profiter de l'occasion pour vous remercier des nombreux moments passés en votre compagnie lors des différentes activités offertes par la Municipalité. Ces dix derniers mois en tant que mairesse de Saint-Jacques m'ont permis de mieux vous connaître et d'en apprendre davantage sur vous.

La Municipalité de Saint-Jacques est reconnue pour son dynamisme et son rayonnement à travers la région. Cette réputation, nous l'avons acquise au fil des ans grâce à vous. Soyons fiers de notre Municipalité et de sa fabuleuse histoire tout au long de l'année.

J'espère que l'année 2020 sera aussi remplie que cette dernière et que nous aurons à nouveau l'occasion de nous côtoyer. Soyez prudents lors de vos déplacements en cette période hivernale. On se revoit en janvier 2020.

Josyanne Forest, mairesse.

Invitation à toute la population

Vin d'honneur à l'occasion de la nouvelle année

Les Jacobines et Jacobins sont chaleureusement conviés au vin d'honneur du Nouvel an le mercredi 1^{er} janvier à 11 h dans la salle du conseil de la Mairie de Saint-Jacques.

Les membres du conseil municipal.



Défi du mois : Emballer les cadeaux de Noël avec le papier que vous avez, sans en acheter.



Visiter le blogue d'Énergir pour y découvrir comment prolonger la vie d'un sapin de Noël. Plusieurs trucs et astuces de la sélection du sapin aux adieux !

Pour tous les détails : <https://www.energir.com/blogue/communaute/comment-prolonger-la-vie-dun-sapin-de-noel/>



Un menu végété pour les Fêtes!

Certains membres de la famille sont végétariens ou vous désirez simplement offrir une option sans viande dans votre menu de Noël? Vous trouverez ici un menu 4 services qui comblera tous ces besoins, des petites bouchées à l'entrée, en passant par le plat de résistance et les desserts. Retrouvez même quelques suggestions de desserts végétaliens parfaits pour des débutants!

Pour plus de détails : <https://foodlavie.com/dossiers/menu-des-fetes/menu-vege>



Coup de coeur  Optez pour un échange de cadeaux recyclés.

Maux de coeur  Gaspiller de la nourriture cuisinée en trop.



MINIMALISME
ZÉRO DÉCHET
DÉSENCOMBREMENT

7 façons de passer un Noël en mode zéro déchet

1. Choisir un calendrier de l'Avent en mode zéro déchet. Faire un calendrier inversé peut aussi être une magnifique idée afin de désencombrer sa maison et faire le bonheur d'une famille.
2. Choisir un sapin de Noël plus écologique. Si vous avez un sapin de Noël artificiel, gardez-le le plus longtemps possible ou donnez-le à une famille qui en cherche un. Si vous désirez un sapin naturel, choisissez un sapin que vous irez couper vous-même ou fabriquez un sapin avec des matériaux naturels.
3. Offrir des souvenirs en cadeau. Plutôt que d'opter pour des objets, offrez des activités en cadeau.
4. Acheter seconde main. Que ce soit pour vos décorations ou pour les cadeaux, achetez seconde main ou des objets récupérés est une belle solution.
5. Emballer les cadeaux autrement. Optez pour le Furoshiki ou pour des emballages en papier recyclables et réutilisables ou encore pour des sacs en tissus.
6. Préparer moins de nourriture. Il y a toujours trop de nourriture lors des réceptions des fêtes. Offrez à vos convives de repartir avec des restes afin de continuer à célébrer pour le prochain repas.
7. Utiliser de la vaisselle lavable. Pour vos réceptions, utilisez de la vaisselle lavable plutôt que jetable.

Pour plus de détails : <https://effetph.com/7-facons-de-passer-un-noel-en-mode-zero-dechet>





Déneigement des installations extérieures de gaz naturel

Lors de vos activités de déneigement, veuillez appliquer les mesures préventives suivantes :

1. Identifiez l'emplacement des installations extérieures de gaz naturel (y compris le branchement, le compteur, l'entrée d'air et le tuyau d'évacuation).
2. Ne poussez jamais la neige sur les installations de gaz naturel et évitez toute accumulation autour de celles-ci, notamment devant la bouche d'aération et d'évacuation.
3. Conservez une distance sécuritaire entre vos appareils (pelle, souffeuse ou autre) et les installations.
4. Protégez temporairement les installations de gaz naturel si vous devez utiliser un appareil mécanique à proximité. Pour ce faire, vous pouvez, par exemple, placer un morceau de contreplaqué ou un matériau rigide autour des installations.
5. Pour dégager les installations de la neige, utilisez un balai ou une brosse et non une pelle métallique ou autre appareil mécanique.
6. Si vous constatez que de la glace s'est accumulée sur les installations de gaz naturel, veuillez communiquer avec notre Service à la clientèle et un technicien sera envoyé sur place pour les déglacer de façon sécuritaire.

Source : www.gazmetro.com/securite

Service à la clientèle: 514 598-3222, Sans frais : 1 800 875-9354.

Décembre et sa magie de Noël sont arrivés!

Assurez-vous de prendre les précautions nécessaires pour un temps des Fêtes sécuritaire :

- évitez de surcharger le circuit électrique et éteignez vos guirlandes lumineuses la nuit ou avant de quitter votre résidence;
- ayez toujours à l'œil les appareils de cuisson en fonction;
- gardez dégagées les sorties, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- arrosez régulièrement le sapin naturel et gardez-le loin de toute source de chaleur.



Rappel du règlement O10-2018 6.4.1.3 article 1

Les bornes d'incendie **doivent toujours être accessibles** aux fins de la lutte contre l'incendie et leur emplacement doit être bien indiqué. Tout obstacle, telle la neige, la glace, les haies, les abris d'autos et autres dispositifs doivent être situés à **au moins 1 mètre** de la borne.

Le poteau indicateur avec pictogramme doit également être libre de toute obstruction afin qu'il soit visible des deux directions de la voie publique.



Merci de votre collaboration !

Horaires réguliers
 Lundi 13 h à 18 h
 Mardi 13 h à 18 h
 Jeudi 13 h à 20 h
 Samedi 9 h à 12 h

BIBLIOTHÈQUE

ACTIVITÉS, INSCRIPTION ET NOUVEAUTÉS

Fermeture pour la période des fêtes 22 décembre au 4 janvier inclusivement.

11

Décembre

Soirée littéraire

À 19 h : pour adultes.

12

Décembre

Spectacle de Noël



À 18 h 30 : avec la petite valise. Pour les enfants de 2 à 7 ans.



Le rhume du père Noël, un spectacle interactif. Les enfants participent, bougent, dansent, chantent et développent leur imagination.

EXPOSITION



Josée Perreault
 14 novembre au 21 décembre

Informations et inscription :
 450 831-2296



NOUVEAUTÉS



Ceux de là-bas
Patrick Sénécal



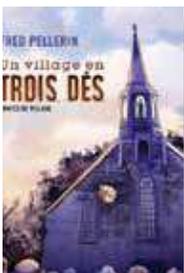
L'école de rang
Louise Tremblay-D'Essiambre



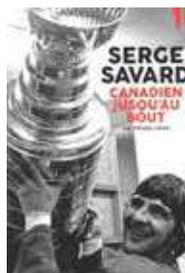
Histoire populaire de l'amour au Québec. T01
Jean-Sébastien Marsan



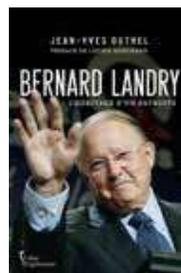
Partir pour raconter
Michèle Quimet



Un village en trois dés
Fred Pellerin



Serge Savard: canadien jusqu'au bout
Philippe Cantin



Bernard Landry, l'héritage d'un patriote
Jean-Yves Duthel



Paul à la maison
Michel Rabagliati



CULTURE

ACTIVITÉ DE NOËL

Spectacle de Noël country



*Gratuit pour les résidents
de Saint-Jacques!*

**14 décembre à la salle Julie-Pothier à 19 h.
Ouverture des portes dès 18 h.**

Billets disponibles à la Mairie.

**Pssst : Faites vite, il reste
moins de 200 billets !**

**Maximum de 2 par citoyen.
Preuve de résidence exigée.**

***Aucun billet en vente sur place.
Admission générale.
Premier arrivé, premier servi.**



*Une invitation de votre
conseil municipal !*

Découvrez une super
sélection musicale
mélangeant les grands
classiques de Noël et
des incontournables du
country!

Plusieurs artistes sur
scène pour vous en mettre
plein la vue!

Alex & Alexandre Jr Meunier
Anick Gagnon
Camille Rose Daigle-Martin
Carole Ann King
Dani Daraiche
Daniel Bertrand
Éric Bourgeois
Marie-Anne Tessier
Rhéal Leblanc
Stéphane Charbonneau



Municipalité de
Saint-Jacques

MRC de
Montcalm
Entre futur et nature

Ministère des
Affaires municipales
et de l'Habitation
Québec



COURS DE SPINNING avec Vanessa Henri

Session : 13 janvier au 30 mars 2019 (12 semaines).

Description : Le spinning est une méthode d'entraînement sur vélo d'intérieur qui permet d'améliorer la capacité cardiovasculaire grâce à la variation de l'intensité des exercices proposés (montées, sprint, etc.). De plus, plusieurs exercices effectués lors de cet entraînement permettent le renforcement des principales masses musculaires. La dépense énergétique est considérable; pouvant atteindre 500 calories / heure et même plus. Que vous soyez cycliste ou pas, cet entraînement dynamique et rythmé saura vous plaire !

Public cible : 14 ans et plus. Intensité modérée à élevée (possibilité d'adapter l'intensité).

Coût : 140 \$ / session de 12 cours.

Quand : Les lundis ou jeudis de 18 h à 19 h **OU** de 19 h 30 à 20 h 30 et les samedis de 9 h à 10 h.

Lieu : Centre d'activité physique du Collège Esther-Blondin (101, rue Sainte-Anne).

Matériel requis : Bouteille d'eau, serviette et vêtements de sport.



COURS DE TRAMPOLINE avec Vanessa Henri

Session : 15 janvier au 1^{er} avril 2019 (12 semaines).

Description : Le trampoline permet un entraînement cardiovasculaire et musculaire tout en limitant les impacts. Ce type d'entraînement permet de renforcer certains muscles spécifiques, notamment ceux qui servent à maintenir la posture (muscles abdominaux, lombaires et la ceinture scapulaire). Il travaille également beaucoup les muscles des jambes et permet d'améliorer l'équilibre. Le cours se divise en 3 portions : Échauffement (5-10 minutes), exercices cardiovasculaires et musculaires en alternance (40 minutes) et étirement/relaxation (8-10 minutes).

Poids maximal : 220 lb. Intensité modérée à élevée (possibilité d'adapter l'intensité à sa propre condition physique).

Coût : 170 \$ / session de 12 cours.

Quand : Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30.

Lieu : Maison du Folklore (66, rue Sainte-Anne).

Matériel requis : Bouteille d'eau, serviette et vêtements de sport.



Information et inscription auprès de Vanessa Henri : 514 776-7441 ou vhenri.kinesiologue@hotmail.com

NOUVEAU COURS

Cours de Yoga | maman / bébé et femmes enceintes

Session : du 4 février au 14 avril (pas de cours durant la semaine de relâche).

Coût : 130 \$ taxes incluses (10 semaines).

Quand : Mardi de 9 h à 10 h.

Où : Maison du Folklore (66, rue Sainte-Anne).

Cours de Yoga | Yoga hatha

Session : du 4 février au 14 avril (pas de cours durant la semaine de relâche).

Coût : 170 \$ taxes incluses (10 semaines)

Quand : Mardi de 10 h 30 à 11 h 30.

Où : Maison du Folklore (66, rue Sainte-Anne).

Information et inscription : 450 839-3671, poste 7670, loisir@st-jacques.org.

LOISIR

ACTIVITÉS AU GYMNASÉ

Activités au gymnase de l'École Saint-Louis de France
4, rue du Collège, Saint-Jacques.

LUNDI



Hockeyball mixte

Animé par Moustache !

DATE : 13 janvier au 24 février 2020.

QUAND : 18 h à 19 h.

COÛT : 14 \$ (taxes incluses)*

*25% de frais supplémentaires aux non-résidents.

CONTACT : 450 839-3671, poste 7670,
loisir@st-jacques.org.

MERCREDI



Badminton

DATE : 15 janvier au 26 février 2020

QUAND : 18 h à 22 h.

COÛT : 16,10 \$ / joueur par 1 heure de location de terrain. (taxes incluses)*

*25% de frais supplémentaires seront chargés aux non-résidents.

CONTACT : 450 839-3671, poste 7670,
loisir@st-jacques.org.

VENDREDI



Kin-Ball | Enfant

DATE: 14 février au 17 avril*

*Pas de cours le 6 mars et 10 avril.

QUAND: 17 h 45 à 18 h 45.

QUI : 10 -12 ans.

COÛT : 92,25 \$.

Kin-Ball (adulte)

DATE : 19 h à 20 h 30

QUI : 16 ans et plus

QUAND : 14 février au 17 avril*.

*Pas de cours le 6 mars et le 10 avril.

COÛT : 111,75\$.

CONTACT : Association régionale de Kin-Ball
Lanaudière, 450-759-7426.



MARDI

Volleyball

DATE : 14 janvier au 25 février 2020.

QUAND : 19 h à 21 h.

COÛT : 16,10 \$ (taxes incluses)*

*25% de frais supplémentaires aux non-résidents.

CONTACT : 450 839-3671, poste 7670,
loisir@st-jacques.org.



JEUDI

Pickleball

DATE : 9 janvier au 28 mai 2020*

*Pas de pickleball le 5 mars.

QUAND : 19 h à 21 h

COÛT : GRATUIT

CONTACT : FADOQ



SAMEDI

Cours de Taekwondo | J.S. Taekwondo

Entraîneur Maître Jacques Sourdif, depuis 1980.

DATE: 4 janvier au 15 février | 22 février au 25 avril:

QUAND: 9 h à 10 h 30 OU 9 h à 12 h.

QUI : 14 ans et plus, ados, adultes.

COÛT : 80 \$ pour 7 samedis de 1½ heures de cours chacun OU 120 \$ pour 7 samedis de 3 heures de cours chacun.

Matériel requis : Dobuck J.S. Taekwondo (uniforme), en vente sur place (coût selon modèle).

CONTACT : Chantal Fillion au 450-752-2629 ou
jstaekwondo@videotron.ca

Possibilité d'inscription en tout temps.



Atelier d'initiation : Dessins aux crayons à la mine

Cet atelier s'adresse aux **adultes** qui désirent s'initier aux dessins à la mine. Vous découvrirez le matériel de base, puis vous vous familiariserez avec les premières techniques du dessin.

Dans la partie théorique, les différents papiers à dessin, les crayons à la mine, les nuances de gris, le gommage, l'estompage et la mise aux carreaux seront présentés.

Dans la partie pratique, vous aurez l'occasion de produire un dessin et d'appliquer les premières techniques.

Horaire : Atelier unique de 3 heures (groupe de 3 à 8 participants).

Le **mardi** 14 janvier 2020 :

de 13 h 30 à 16 h 30 (groupe 1);
de 18 h 30 à 21 h 30 (groupe 2).

Lieu : 79, rue Sainte-Anne à Saint-Jacques.

Coût : 30 \$ (matériel inclus : papier à dessin, crayons à la mine, gommes à effacer).

Ateliers de dessin aux crayons à la mine

Ces ateliers s'adressent aux **adultes** qui désirent apprendre les techniques de dessin aux crayons à la mine pour créer des œuvres réalistes. Vous découvrirez le matériel de base, vous familiariserez avec les premières techniques du dessin au moyen d'exercices simples.

Apprenez les lignes, les courbes, les formes, les nuances de gris, les types de traits, le dégradé, l'estompage, l'ombre et la lumière, la superposition de couches et la mise aux carreaux. Développez votre sens de l'observation et apprenez à dessiner de multiples sujets. C'est un cadeau original et unique que vous pouvez offrir à vous-même ou aux autres.

Horaire : durée de 8 semaines du 20 janvier 2020 au 9 mars 2020 (groupe de 3 à 8 participants).

Les **lundis** de 13 h 30 à 16 h (gr. 1) .

Les **mardis** de 13 h 30 à 16 h (gr. 2) ou 18 h 30 à 21 h (gr. 3).

Les **mercredis** de 13 h 30 à 16 h (gr. 4) ou 18 h 30 à 21 h (gr. 5).

Lieu : 79, rue Sainte-Anne à Saint-Jacques.

Coût : 160 \$ / participant

Prévoir l'achat de matériel, les détails seront donnés lors de l'inscription.

Pour inscriptions et informations, contactez Daniel Lamarre au 450 839-7158 (domicile) ou au 514 922-2968 (cellulaire) ou encore à dani.lamarre5@gmail.com.

MERCI !

Le comité de la fête de l'Halloween tient à remercier les bénévoles pour leur implication, les participants et tous les acteurs impliqués de près ou de loin. Vous êtes tous importants pour la réussite de cet événement !

Nous recrutons déjà des acteurs pour l'an prochain! Les personnes intéressées peuvent se manifester au 450 839-3671 poste 7670 ou à loisir@st-jacques.org.

Cours de cheerleading récréatif | CHEER.MAG MUSTANG

Qui : À partir de 3 ans - Accompagné d'un parent.

Session 2 : du 10 novembre au 26 janvier (6 cours) - Gymnastique et Cheerleading.

Session 3 : du 16 février au 18 avril (7 cours) - Cheerleading incluant le spectacle.

Récréatif 3 ans et + : les dimanches de 9 h 55 à 11 h.

Récréatif 18 ans et + : 11 h à 12 h.

Coût : 225 \$ taxes incluses pour les paiements **avant** le 1^{er} janvier. 250 \$ taxes incluses pour les paiements **après** le 1^{er} janvier. Rabais de 15 % pour une même famille.

Lieu : Collège Esther-Blondin : 101, rue Sainte Anne, Saint-Jacques.

Spectacle le 18 avril à 13 h15 à la Salle Julie-Pothier, 22\$ / billet. Pour vous procurer les billets : Lepointdevente.com.

Information et inscription : Cheer.mag@hotmail.com



LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
Metafit (HIIT) 17 h 45 à 18 h 15	Mise en forme 50+ 17 h 15 à 17 h 45	Zumba Gold 15 h 30 à 16 h 30	MetaPWR 16 h 30 à 17 h 15
Zumba Fitness 18 h 30 à 19 h 30	MetaPWR 18 h à 18 h 45	Bootcamp parent-enfant 16 h 45 à 17 h 30	Mise en forme 50+ 17 h 30 à 18 h
Zumba Gold 19 h 30 à 20 h 30	Extensa Fitness 18 h 45 à 19 h 30	Metafit (HIIT) 18 h à 18 h 30	Extensa Fitness 18 h à 18 h 45
	Zumba Fitness 19 h 30 à 20 h 30	Zumba Fitness 18 h 30 à 19 h 30	

Zumba Fitness : À la fois ludique et motivante, la Zumba constitue un entraînement cardio-vasculaire complet. Les chorégraphies s'inspirent des rythmes du monde. Une ambiance de plaisir contagieux. Une séance de Zumba permet de brûler jusqu'à 500 calories par heure.

Zumba Gold (Zumba 55) : Le cours s'adresse surtout aux débutants de tout âge, qui souhaitent reprendre une activité physique, tout en s'amusant ! C'est l'activité parfaite pour des seniors ou pour les personnes qui sont physiquement limitées ou inactives. Nul besoin de savoir danser pour suivre ce cours. La musique est toute aussi rythmée et les pas sont plus faciles à suivre que le cours de Zumba Fitness.

Metafit HIIT : Créé par un ancien Royal Marine Commando, Metafit associe des exercices « poids du corps » traditionnels avec les techniques d'entraînement du HIIT pour mettre le feu au métabolisme ! La méthode par excellence dans un processus de perte de poids et pour repousser ses limites. Aucun matériel requis.

NOUVEAU **MetaPWR (circuit)** : MetaPWR est un entraînement en circuit qui permet d'augmenter la capacité physique, d'améliorer le cardio, d'améliorer l'endurance musculaire, d'entraîner le seuil lactique, d'améliorer la composition corporelle. Plusieurs équipements sont utilisés dans ce cours comme les poids libres, les sacs de sables, les élastiques, les balles de médecine. Entraînement intense, court et efficace!

Extensa Fitness : Ce cours de flexibilité est basé sur la méthode Extensa. Cette dernière est une méthode d'entraînement physique à faible impact conçue pour révolutionner la composante fitness la plus négligée : la flexibilité. La méthode Extensa permet d'améliorer la forme physique, de réduire les raideurs et la douleur, de renverser les effets d'un mode de vie sédentaire, d'améliorer les performances lors de la pratique de sport et d'atteindre vos objectifs.

NOUVEAU **Bootcamp Parent-enfant** : Venez bouger avec votre enfant, vous amuser et développer une complicité. L'entraînement est organisé sous forme de circuits, de courses à relais, de stations d'entraînements et d'obstacles. Le respect de l'autre, le travail d'équipe et une valorisation personnelle seront mis de l'avant. Vous devez faire une seule inscription et un seul paiement pour l'enfant. Le parent est inclus dans le prix (5 ans et +).

Mise en forme 50+ : Gardez la forme en pratiquant une activité physique d'intensité modérée. Améliorez vos capacités aérobiques et musculaires ainsi que votre équilibre. Ce cours complet comprend des intervalles de cardio et de musculation sans chorégraphies. Il vous permettra de vous défouler et de dépasser vos limites. Cette formule X-PRESS (30 min) est RAPIDE et EFFICACE : un minimum de temps pour un maximum de résultats.

À la maison du Folklore 66, rue Sainte Anne | 75 \$ / cours pour la session (8 cours du 6 janvier au 28 février). Pour inscriptions et informations : Sinda Bennaceur, 450 839 1191.

Camp de jour | Semaine de relâche scolaire

Inscription

Inscrivez votre enfant au camp de jour de la relâche scolaire dès aujourd'hui!

Jusqu'à la capacité limite d'accueil du camp (40 enfants). Premier arrivé, premier servi!

Formulaire d'inscription disponible à la Municipalité et sur notre site Internet : www.st-jacques.org/loisirs/camp-de-jour/.

Du 2 au 6 mars 2020

L'horaire régulier du camp de jour est de 9 h à 16 h.

Coût

Camp de jour : 1^{er} enfant : 50 \$ | 2^e enfant : 40 \$ | 3^e enfant : 35 \$.

Service de garde: 20 \$ / semaine. Horaire : de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30.

Pour toute question :

450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org.



Sorties de la semaine de relâche scolaire

SKI MONTCALM

Date : 4 mars 2020

Départ du Vieux-Collège à 8 h 30.

Durée de l'activité : 9 h à 15 h 30.

Départ de Ski Montcalm à 15 h 30.

Arrivé au Vieux-Collège à 16 h.

COÛT : 11,50 \$ (taxes incluses)*
inclus le transport, le billet de glissade
sur tube et 25 % de rabais sur le billet
journalier du ski alpin. *25% de frais
supplémentaires seront chargés aux
non-résidents.

Pour toute question :
450 839-3671, poste 7670 |
loisir@st-jacques.org.



Sorties de la semaine
de relâche scolaire :
glissade sur tube,
raquette et ski alpin!

SKIEZ À PLANCHE !

**PROMOTION LIMITÉE :
BILLETS DE SKI À VENDRE !**

Val Saint-Côme :

Enfant (6 à 12 ans) : 32,19 \$
Étudiant (13 à 23 ans) : 38,52 \$
Adulte (23 à 59 ans) : 44,84 \$
Bel âge (60 à 74 ans) : 32,19 \$

Dates :

18 janvier : Saint-Côme
1 février : Saint-Côme
22 février : Saint-Côme
7 mars : Saint-Côme

*Économie
de 15 %
sur le tarif
régulier*

*Économie
de 30 %
sur le tarif
régulier*

La Réserve à Saint-Donat :

Enfant (6 à 12 ans) : 21,75 \$
Étudiant (13 à 23 ans) : 26 \$
Adulte (23 à 59 ans) : 34,50 \$
Bel âge (60 à 69 ans) : 26 \$

Dates :

25 janvier : La Réserve
15 février : La Réserve
29 février : La Réserve

Modalités de transport :

GRATUIT : À l'achat d'un billet journalier ou si vous détenez une passe de saison.

11,50 \$ pour les résidents (taxes incluses).

14,37 \$ pour les non-résidents (taxes incluses).

Pour plus d'information :
450 839-3671, poste 7670,
loisir@st-jacques.org.

Patinage libre sur glace intérieure MRC de Montcalm

Jusqu'au 11 avril 2020.

HORAIRE		
JOUR	PLAGE HORAIRE	ENDROIT
Dimanche	10 h 15 à 12 h 15	Complexe JC Perreault
Lundi	11 h 45 à 12 h 45	Complexe JC Perreault
Lundi	14 h à 15 h	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	10 h à 11 h	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Mardi	11 h 45 à 12 h 45	Complexe JC Perreault
Mercredi	18 h 15 à 19 h 15	Complexe JC Perreault
Jeudi	10 h à 11 h	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Jeudi	11 h 45 à 13 h 15	Complexe JC Perreault
Vendredi	14 h 30 à 16 h 30	Centre Sportif Saint-Lin-Laurentides
Vendredi	19 h 15 à 20 h 45	Complexe JC Perreault
Samedi	15 h 45 à 17 h 45	Complexe JC Perreault

Veillez noter les exceptions suivantes au Complexe **JC Perreault**

HORAIRE MODIFIÉ : Samedi 12 oct. 2019 de 17 h 15 à 19 h 15
Dimanche 20 oct. 2019 de 12 h 15 à 14 h 15
Samedi 30 nov. 2019 de 17 h à 19 h
Jeudi 26 déc. 2019 de 14 h 15 à 15 h 45
Jeudi 2 jan. 2020 de 14 h 15 à 15 h 45
Lundi 6 jan. 2020 de 10 h 45 à 11 h 45
Samedi 25 jan. 2020 de 17 h 45 à 19 h 45



AUCUN PATINAGE LIBRE AUX DATES SUIVANTES :

19 oct. 2019
1, 2, 3, 8, 9 et 10 nov. 2019
24, 25, et 31 déc. 2019
1^{er} et 26 jan. 2020
12 avr. 2020

BAIN LIBRE | GRATUIT

Pas de bain libre en janvier.

Piscine du Collège Esther-Blondin
Bain libre et couloir de nage



Le 1^{er} samedi
du mois
du 7 déc.
au 6 juin
de 13 h 30
à 15 h 30

Exclusif aux résidents de Saint-Jacques,
Saint-Alexis, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Liguori.
Preuve de résidence exigée. Casque de bain obligatoire.
Information : 450 839-3671 poste 7670.



COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE DU CAMP DE JOUR

Municipalité de plus de 4 000 habitants situés dans la belle région de Lanaudière, la Municipalité de Saint-Jacques désire recruter un étudiant ou une étudiante pour effectuer la coordination du camp de jour de l'été 2020.

FONCTIONS DU OU DE LA TITULAIRE DU POSTE

- Participe aux soirées d'inscription qui auront lieu le 31 mars et 1^{er} avril 2020 ;
- Planifie et assure le suivi de l'horaire de travail de l'équipe d'animation ;
- Supervise l'équipe d'animation et assure la réalisation du programme de la journée ;
- Effectue un suivi étroit avec son supérieur immédiat ;
- Assure la mise en place des sites d'animation ;
- Est responsable des sorties de groupe ;
- Élabore et supervise la programmation du camp de jour ;
- Coordonne la logistique des groupes d'enfants ;
- Assure le contrôle des présences (camp de jour et service de garde) ;
- Assure la sécurité des lieux ;
- Est responsable de la gestion de l'inventaire et s'assure du renouvellement du matériel ;
- Organise les fêtes d'ouverture et de fermeture du camp de jour ;
- Effectue des interventions ciblées auprès des jeunes, aux besoins.

EXIGENCES

- Être étudiant à temps plein au niveau collégial ;
- Étudier dans un domaine pertinent à l'emploi ;
- Posséder de l'expérience en animation ;
- Posséder de l'expérience avec la clientèle jeunesse (un atout) ;
- Détenir la certification Cadre DAFA ou Coordonnateur DAFA (un atout) ;
- Posséder une certification valide en RCR.

QUALITÉS PERSONNELLES RECHERCHÉES

- Avoir du leadership, de l'autonomie et de la débrouillardise ;
- Être dynamique et avoir un esprit créatif ;
- Faire preuve d'autonomie et de débrouillardise ;
- Être ponctuel et organisée ;
- Faire preuve de jugement et d'écoute ;
- Être capable de travailler en équipe et sous pression ;
- Être capable d'intervenir auprès d'enfants ayant des besoins particuliers.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Temps plein (étudiant) à raison de 35 à 40 heures par semaine
- Être disponible du 25 mai au 19 août ainsi que le 24 juin ;
- Salaire établi selon la politique salariale en vigueur.

Si ce poste vous intéresse et que vous répondez aux exigences, faites parvenir votre curriculum vitae **avant le 19 janvier 2020**, par courriel à josee.favreau@st-jacques.org, par télécopieur au 450 839-2387 ou à :

Mme Josée Favreau, directrice générale
Municipalité de Saint-Jacques
16, rue Maréchal
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0

*La Municipalité de Saint-Jacques applique un programme d'équité en matière d'emploi.
Seules les personnes retenues seront contactées.*

VOS ORGANISMES

ACTIVITÉS



Groupe Entraide et Amitié Saint-Jacques & Nouvelle-Acadie

Comité local du Centre d'action bénévole de Montcalm

Lundi 16 décembre

Dîner de Noël et musique avec Marc Yelle ! Dès 11 h 30, au sous-sol de l'église de Saint-Jacques. Coût : 15 \$. Une collation sera offerte en après-midi. Pensez à l'environnement, apportez votre tasse à café et nous la remplissons. Inscription avant le lundi 9 décembre.

Lundi 20 janvier 2020

Apprendre à dire non. Un atelier présenté par Suzanne Blanchard du CAB Montcalm où l'on apprend à prendre confiance en soi, à s'affirmer davantage pour exister et à dire oui au bon moment. À 13 h 30 au sous-sol de l'église de Saint-Jacques. Coût : 5 \$. Une collation sera offerte à la pause. Pensez à l'environnement, apportez votre tasse ! Inscription au plus tard le lundi 13 janvier.

Lundi 10 février 2020

Venez vous dégourdir à la Saint-Valentin en participant à l'atelier Le plaisir de bouger ! Une heure de rock n'roll sur chaise suivie d'une heure de massage avec balle. Dès 13 h 30 au sous-sol de l'église de Saint-Jacques. Coût : 5 \$. Une collation sera offerte à la pause. Pensez à l'environnement, apportez votre tasse ! Inscription avant le lundi 3 février.

Inscription aux activités : Lise B. Gagnon 450 839-3378



SCOUTS
du Canada

Un bouteille-ô-thon réussi pour le Groupe scout !

Les castors, louveteaux et éclaireurs du Groupe scouts de Saint-Jacques souhaitent remercier la population de Saint-Jacques pour sa grande collaboration aux bouteilles-ô-thon de novembre 2019. Les fonds recueillis au cours de cette campagne de financement permettront d'offrir à nos 60 jeunes de 7 à 14 ans un camp d'hiver divertissant et éducatif.

La mission d'un groupe scout est de promouvoir et de soutenir le développement intégral des jeunes afin qu'ils atteignent leur plein potentiel comme individus, comme membres de leur communauté et comme citoyens jouant un rôle actif dans la société. L'implication et la collaboration d'une communauté auprès de ses jeunes sont donc essentielles et pour qu'elle devienne pour eux un modèle.

Encore une fois merci!

Jean-Philippe Valois, Président du conseil de gestion.

Club FADOQ de l'Amitié de Saint-Jacques

Le Club FADOQ de l'Amitié de Saint-Jacques tient à remercier les exposants, le public, les commanditaires, le comité organisateur ainsi que les nombreux bénévoles qui ont fait, encore cette année, du Salon des Artisans un franc succès.

Prenez note que nous ferons relâche pour la période des Fêtes à partir du 14 décembre. La reprise des activités se fera la semaine du 6 janvier 2020, sauf pour les cours de danse qui débuteront le 23 janvier.

Le Conseil d'administration du Club FADOQ de l'Amitié de Saint-Jacques vous souhaite un très joyeux Noël et une future année remplie de santé et de bonheur.



Activité à venir :

5 décembre : Soirée de danse.

14 janvier : Spécial Nouvel An à 14 h et souper à 17 h.

18 janvier : Quilleton au salon Baby à 13 h 30 suivi d'un souper au Vieux-Collège à 17 h 30. Pour renseignements et inscriptions : Roger Champagne 450-839-6986.

À ne pas oublier : Ligue de pétanque-atout le jeudi à 13 h.

Pickleball : Le jeudi de 19 h à 21 h au gymnase de l'école Saint-Louis-de-France.

Message : Venez payer vos cartes de membres, donner vos noms et payer pour vos activités lors des activités régulières au Vieux-Collège : le mardi de 12 h 45 à 16 h, le mercredi de 13 h 30 à 15 h 30, le jeudi de 9 h à 14 h 30 et le vendredi de 9 h à 11 h.

Info : Rita Brisson 450 839-6816 et Jacynthe Paradis 514 475-1528 ou au local 450 839-3051.



Chevaliers de Colomb de Saint-Jacques

CONSEIL no 3074 SAINT-JACQUES

CHANGEMENT DE LOCAL

Déjeuner communautaire servi de 8 h à 12 h le dimanche 8 décembre prochain.

À LA MAISON DU FOLKLORE

66, rue Sainte-Anne à Saint-Jacques (QC) J0K 2R0

INFORMATION : Yves Lafontaine au 450 756-7293.



VOS ORGANISMES

IACTIVITÉS

SHENA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA NOUVELLE-ACADIE

Les membres du bureau de direction vous souhaitent un heureux temps des fêtes.

Si vous cherchez un petit cadeau d'hôtesse ou pour un échange, pourquoi ne pas offrir une carte de membre de la SHÉNA. Il vous en coûtera 15 \$ pour une carte individuelle ou 20 \$ pour une carte conjointe. Contactez Monique Labrèche au 450 839-2315 pour en obtenir une.



Nos conférences ont lieu le troisième mardi du mois à 19 h 15 au Centre Culturel du Vieux-Collège.

21 janvier 2020 à 19 h 15 | Mythes et légendes des plantes qui nous entourent avec Julie Boudreau

- Des histoires.
- Des faits vécus.
- Des choses à savoir sur les plantes qui nous entourent.
- Une soirée, presque une veillée de conte, où la rêverie l'emporte sur l'horticulture pratique.

Nous vous attendons à la grande salle du Centre culturel du Vieux-Collège situé au 50, rue Saint-Jacques à Saint-Jacques. L'entrée est gratuite pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres.

Bienvenue à tous!

Renseignements : Jeanne d'Arc Patenaude 450 759-6907

La guignolée

7 et 8 décembre

Bénévoles recherchés
450 839-3369
450 839-6813

Soyons généreux !

Une autre année bien remplie pour la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie

Une santé financière enviable



Lors de son assemblée générale annuelle du printemps 2018, la Caisse a annoncé des résultats financiers qui témoignent de son excellente santé financière. Elle affiche fièrement sa croissance qui s'appuie sur la fidélité et la confiance de ses membres. Voici quelques chiffres qui en témoignent.

Chiffre d'affaires : **595 M\$,** en hausse de **8 %**

Actif : **324,6 M\$,** en hausse de **7,4 %**

Excédent d'exploitation : **2,2 M\$,** en hausse de **11,7 %**

Des retombées concrètes de la coopération pour les membres et le milieu



Choisir Desjardins, c'est miser sur la coopération pour changer les choses dans notre milieu. En outre, les membres ont la possibilité de recevoir une ristourne, dont le montant est le reflet de la santé financière de la Caisse :

Investissements issus du Fonds d'aide au développement du milieu : **63 260 \$**

Montants offerts en dons et en commandites : **47 290 \$**

Ristournes versées aux membres : **417 000 \$**

Des gestes concrets envers l'environnement et le développement durable

Le conseil d'administration de la Caisse a bien entendu les préoccupations des membres à l'égard des changements climatiques exprimées lors de notre dernière assemblée générale annuelle. Celles-ci ont été transmises par lettre* à la direction du Mouvement. Par ailleurs, Desjardins continue de démontrer son leadership en matière de transition énergétique par les actions suivantes :

- ▶ **Limiter l'utilisation du plastique** en bannissant notamment les bouteilles d'eau à la Caisse et dans tout le Mouvement;
- ▶ Installer **200 bornes** de recharge pour véhicule électrique, dont 3 à la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Acadie;
- ▶ Offrir aux membres des produits d'**investissement responsable** exclusifs à Desjardins;
- ▶ Démontrer son leadership en étant la première institution financière canadienne à signer les **Principles for Responsible Banking** aux Nations Unies, après avoir signé les **Principles for Responsible Investment** et les **Principles for Sustainable Insurance**;
- ▶ Consacrer un montant de **1,1 G\$ du portefeuille** d'infrastructures de Desjardins et du Régime de rentes du Mouvement Desjardins en investissements dans le secteur des énergies renouvelables.

* Disponible pour consultation à la Caisse.

Horaire des Fêtes

24 décembre : **10 h à midi**
 25 décembre : **Fermé**
 26 décembre : **Fermé**
 31 janvier : **10 h à midi**
 1^{er} janvier : **Fermé**
 2 janvier : **Fermé**

*Joyeuses Fêtes
et bonne année!*



Accueil téléphonique disponible tous les jours de 6 h à minuit au 450 839-7211 ou au 1 866 410-7211

Accessibilité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

☎ 1 800 CAISSES
 💻 desjardins.com
 📱 m.desjardins.com

✍️ Guichets automatiques et achats avec retraits chez les marchands
 📄 Dépôt de chèque par appareil mobile

 **Desjardins**
Caisse de la Nouvelle-Acadie

VOS ORGANISMES

ACTIVITÉS

Comptoir vestimentaire de Saint-Jacques

Horaire :

Le comptoir vestimentaire est ouvert les lundis et mercredis de 13 h à 16 h.

Pour la période des fêtes, nous fermerons le mercredi 18 décembre à 16 h et nous serons de retour le lundi 6 janvier à 13 h.

Veillez prendre note que durant la fermeture du comptoir, le bac bleu pour recevoir les vêtements sera verrouillé.

Merci !

Nous souhaitons de joyeuses Fêtes à tout le personnel ainsi qu'à notre clientèle.

Sylvie Leblanc, coordonnatrice.



La Société d'ornithologie de Lanaudière



SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE

Du 6 au 8 décembre 2019 | C'est le décompte de NOËL !

Le Décompte des oiseaux de Noël consiste à effectuer l'observation et la compilation du plus grand nombre d'espèces d'oiseaux et d'individus lors de la fin de **semaine du 6 au 8 décembre** sur le territoire de Lanaudière. Les résultats du Décompte permettent d'avoir un portrait de la distribution et des tendances de populations des oiseaux hivernants.

Pour plus d'info : <http://www.sollanaudiere.com/Noel-Decompte.htm>

Mercredi 11 décembre 2019 | Conférence « L'Inde, pour le Taj Mahal, pour ses tigres, mais surtout pour ses oiseaux » avec Alain Sylvain.

À l'aide de multiples photos, il vous fournira les détails entourant cette expédition de plus de 2000 km. Il vous fera découvrir l'Inde, le chaos organisé, la vie de ses habitants et leurs coutumes. Le coût d'entrée est de 3 \$ pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres. Lieu : La salle du CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE ÉMILIE GAMELIN situé 80, rue Wilfrid Ranger, Saint-Charles-Borromée à 19 h.

Mercredi 14 janvier 2020 | Conférence « Une question de plumage et Les maîtres du ciel » avec Marcel Harnois et Luc Foisy.

Nous vous suggérons d'apporter votre guide d'identification. Le coût d'entrée est de 3 \$ pour les membres et de 5 \$ pour les non-membres. Lieu : 80 rue Wilfrid Ranger, Saint-Charles-Borromée à 19 h.

Samedi 25 janvier 2020 | Sortie aux oiseaux d'hiver à Saint-Donat avec Jean-François Piché et Marie-Chantal Brault.

Apportez vos raquettes, car, si les conditions le permettent, nous irons faire une excursion dans le Parc du Mont-Tremblant. Notez que les frais d'entrée dans le Parc sont de 7,50 \$. Rendez-vous dans le stationnement de l'église de Saint-Donat à 8 h 45. Apportez un lunch, vos jumelles, ainsi que des guides d'identification. Si les conditions météorologiques ne sont pas favorables, la sortie sera remise au samedi 1^{er} février.

Information et inscription : Jean-François Piché à l'adresse j.f.p@videotron.ca

Bienvenue à tous !

Informations auprès de Luc Foisy au 450 759-8987 | info@sollanaudiere.com | www.sollanaudiere.com

INFORMATION

CALENDRIER DES COLLECTES 2020



CALENDRIER 2020 DES COLLECTES DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

JANVIER

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUILLET

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

AOÛT

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 / 30	24 / 31	25	26	27	28	29

MARS

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29 / 31	30	31				

SEPTEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

OCTOBRE

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

MAI

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 / 31	25	26	27	28	29	30

NOVEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

DÉCEMBRE

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

- Collecte des ordures ménagères.
- Collecte des matières recyclables (bac bleu).
- Collecte des matières organiques (bac brun).

- Collecte des encombrants.
- Vente-débaras (16 au 18 mai).
- Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD).

- Collecte des résidus verts (feuilles et gazon).
- Collecte de sapins naturels.
- Séance du conseil municipal.

Bureaux municipaux et bibliothèque fermés (congés fériés).

Les collectes débutent à 7 h du matin.

INFORMATION

PANNEAUX DE RUE

La phase 3 de l'installation des panneaux de rue est terminée !

Rue Beaudry : J.-Odilon Beaudry m.d., maire de 1898 à 1901.

Rue du Collège : Ancien collège des Frères de Saint-Gabriel.

Rue Dupuis : J.-Alcide Dupuis, v.-p. de l'Association des Planteurs de Tabac.

Rue Forest : Roland Forest, donateur du terrain.

Rue Lemarbre : Famille pionnière du village.

Rue Laurin : Adonias Laurin, donateur du terrain.

Rue Marcel-Lépine : Marcel Lépine, maire de 1967 à 1975.

Rue Marion : Damase Marion, donateur du terrain.

Rue Migué : François Migué, maire de 1975 à 1990.

Rue Montcalm : Comté de Montcalm.

Rue Sainte-Anne : Soeurs de Sainte-Anne, arrivées en 1853.

Rue Saint-Jacques : L'abbé Jacques Degeay.

Rue Saint-Joseph : Surnommée la « rue du notaire » J.-E. Eugène Marion, notaire.

Rue Venne : Salomon Venne, donateur du terrain et maire de 1910 à 1913.

Rue Sincerny : Gilles Sincerny, secrétaire-trésorier de 1958 à 2000.

Rue Bro : Jean-Baptiste Bro, premier curé de 1774 à 1814.

Rue de Port-Royal : Première ville de l'Acadie.

Rue de Grand-Pré : Ville d'origine de plusieurs familles fondatrices.

Rue Paré : Jean-Romuald Paré, curé de 1819 à 1858.

Rue Maréchal : Adolphe, Théophile et Napoléon Maréchal, curés de 1858 à 1905.



PHASE 1 PHASE 2 PHASE 3

Rue Beauséjour : Jean-Claude Beauséjour du Club des 20.

Rue Goulet : Odilon Goulet, maire de 1901 à 1909 et de 1913 à 1914.

Montée Allard : Famille Allard de Saint-Alexis, donatrice du terrain.

Rue Gaudet : René Gaudet, donateur du terrain.

Rue Lapointe : Athanase Lapointe, donateur du terrain.

Rue Houle : Arthur-Omer et Azellus Houle, curés de 1906 à 1958.

Rue Piette : Mgr Alphonse Piette, curé de 1934 à 1950.

Rue Dugas : Famille fondatrice.

Rue Paul-Masse : L'abbé Paul Masse, curé de 1964 à 1969.

Rue Coderre : Commerçant.

Rue Bonin : Mgr Omer Bonin, curé de 1950 à 1964.

Rue de l'Acadie : Déportation des Acadiens en 1755.

Rue Roy : Émilien Roy, maire de 1953 à 1962.

Chemin Aubry : Famille Aubry.

Chemin Contant : Ferdinand Contant, maire de la Paroisse de 1939 à 1944.

Rue du Domaine-Rochon : Famille Rochon.

Chemin Foucher : F.-A.-Médéric Foucher, maire de 1870 à 1872.

Chemin Gaudet : Wilfrid Gaudet, donateur du terrain.

Chemin Gauthier : Gérard Gauthier, maire de la Paroisse de 1958 à 1964.

Chemin Leblanc : Mme Florentine Leblanc, donatrice du terrain.

Chemin Lépine : Famille Lépine.

Chemin Lévesque : Famille Lévesque.

Chemin Mireault : Famille ayant contribué au développement et à l'histoire de Saint-Jacques (+ de 100 ans).

Chemin Plouffe : Adélarde Plouffe, donateur du terrain.

Viabilité hivernale

RAPPEL : Diminution de l'épandage d'abrasif et de sels de déglacage pour l'hiver 2019-2020

Malgré tous les efforts déployés par les services publics, les conditions hivernales perturbent les déplacements sur les chaussées et trottoirs de novembre à avril. Tous les usagers de la route, piétons, conducteurs et déneigeurs sont appelés à travailler ensemble et faire preuve de prudence durant la saison froide.

En cohérence avec sa politique environnementale, la Municipalité débute la mise en place d'une campagne de sensibilisation à la viabilité hivernale. Ce concept d'adaptation aux phénomènes hivernaux engage les services de la Municipalité et ses citoyens à travailler de concert à une adaptation maximale aux conditions hivernales ayant moins d'impact sur l'environnement.

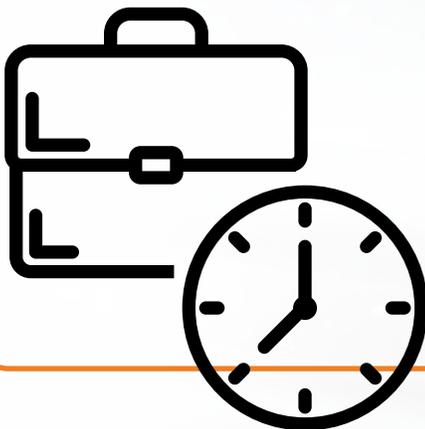


Stationnement hivernal

Il est interdit de stationner dans les rues de 23 h à 7 h sur le territoire de la Municipalité.

RAPPEL : Règlement no 003-2018

Afin de faciliter les opérations de déneigement, il est strictement interdit de stationner un véhicule routier sur les chemins publics du 1er novembre au 15 avril inclusivement, entre 23 h et 7 h, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.



Nouvel horaire des bureaux municipaux

Par souci d'uniformisation, la Municipalité met en place un nouvel horaire de service aux citoyens qui entrera en vigueur dès le lundi 6 janvier 2020.

Lundi au jeudi : 8 h à 16 h 30.

Vendredi : 8 h à 12 h.

Fermeture des bureaux de 12 h à 13 h.

Activités de décembre

Exposition de
Josée Perreault
à la bibliothèque
jusqu'au 21
décembre.

Séance du
conseil
municipal.

Collecte des
objets
encombrants.

2

4

Soirée de danse
à la FADOQ.

Bain libre.

Déjeuner des
Chevaliers de
Colomb à la
Maison du
Folklore.

5

7

8

Séance spéciale
du conseil
(budget).
Soirée littéraire.

Spectacle de
Noël à la
bibliothèque.

Spectacle de
Noël Country, à
la salle
Julie-Pothier.

11

12

14

Dépouillement
de l'arbre de
Noël.

Tenue de registre
pour le secteur
(Laurin -
Mésanges).

Fermeture du
comptoir
vestimentaire.

15

16

18

Fermeture des
bureaux
municipaux
jusqu'au 4
janvier.

*Joyeux
Noël!*

Vin d'honneur à
la Mairie.

22

25

1^{er}

